



COLLÈGE COOPÉRATIF  
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE

**Diplôme D'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire  
et du Sport Région PACA**

**UN ESPACE DE VIE SOCIALE:  
UNE VALORISATION DE COMPETENCES  
AU SERVICE D'UN TERRITOIRE**

Document de validation de l'UC1 et l'UC2

Note à la décision

DESJEPS Promotion 9

**Présenté par Nadia MEDDOUR**

Session: Décembre 2017

**Lieu de la formation:**

**COLLEGE COOPERATIF P.A.M**

Europôle Méditerranéen de l'Arbois, Bât Gérard Mégie, Avenue Louis Philibert

BP 50 099, 13793 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Tél. (33) 4 42 17 03 00 – Fax (33) 4 42 21 26 11 – Courriel : [collcoop@collcoop.org](mailto:collcoop@collcoop.org) – [www.collcoop.org](http://www.collcoop.org)

**Centre associé: CREPS d'Aix en Provence**

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le centre de formation, ni le directeur de rapport.

## REMERCIEMENTS

En guise de reconnaissance, je tiens à témoigner mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de mon stage et à l'élaboration de ce modeste travail.

Mes sincères gratitude à Madame Leslie LELIEVRE, directrice du Centre d'Animation du Vieux Moulin, pour m'avoir accueillie au sein de sa structure. Je la remercie pour m'avoir accompagnée, orientée, aidée et conseillée tout le long de mon stage. Un grand merci, également, à son équipe pour sa sympathie, sa générosité et pour ces moments de partages et de rires.

Je remercie également Madame Laurence MOURVAN et tous les intervenants qui par leurs enseignements, leurs paroles, leurs conseils ont guidé mes recherches et mes réflexions. Merci à mes collègues de formation Aurélie, Élodie et Jawad qui ont été d'une grande aide dans l'écriture de mon dossier.

Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance au Collège Coopératif P.A.M pour m'avoir donnée ma chance en intégrant la formation DESJEPS qui m'a permis de m'élever et me réaliser au travers de celle-ci.

## SOMMAIRE

<b>TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS</b>	P.5
<b>INTRODUCTION</b>	P.6
 <b>PREMIERE PARTIE: SALON DE PROVENCE ET SON TERRITOIRE</b>	
1. <u>Une commune aux multiples visages</u>	P.8
a) Présentation générale	P.8
b) La population: Statistiques officielles de l'INSEE	P.9
2. <u>Le quartier de la Monaque</u>	P.10
a) Présentation générale	P.10
b) La population: Statistiques officielles de l'INSEE	P.11
c) Le quartier vu par ses habitants	P.12
d) La présentation du CAVM: structure d'accueil	P.15
■ Ressources humaines	P.16
3. <u>Un Espace de Vie Sociale: réponse cohérente aux besoins d'un territoire</u>	P.17
a) Des constats pertinents à la présence d'un EVS	P.17
b) Une réflexion à la mise en place d'un EVS	P.18
 <b>DEUXIEME PARTIE: GESTION FINANCIERE</b>	
1. <u>Analyse de la situation économique et financière de la structure</u>	P.21
a) Analyse du bilan	P.21
b) Analyse du compte de résultat	P.22
2. <u>Budget prévisionnel 2018</u>	P.25
 <b>ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES FINANCIERES</b>	P.25
	P.29

## **TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS**

ACM:	Accueil Collectif de Mineurs
AG:	Assemblée Générale
BAFA:	Brevet d’Aptitudes aux Fonctions d’Animateur
BdR:	Bouches du Rhône
BFR:	Besoin en Fond de Roulement
BPJEPS LTP:	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et du Sport Loisirs Tout Public
CA:	Conseil d'Administration
CAE:	Contrat d'Accompagnement à l'Emploi
CAF:	Caisse des Allocations Familiales
CAVM:	Centre d’Animation du Vieux Moulin
CC:	Conseil Citoyen
CDD:	Contrat à Durée Déterminé
CDI:	Contrat à Durée Indéterminé
CLAS:	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CNAF:	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CS:	Centre Social
DESJEPS:	Diplôme d’État Supérieur de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et du Sport
ETP:	Équivalent Temps Plein
EVS:	Espace de Vie Sociale
FPH:	Fond de Participation des Habitants
FR:	Fonds de roulement
INSEE:	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LEG:	Lire Écrire Grandir
Mme:	Madame
PACA:	Provence Alpes Côtes d’Azur
POP:	Population

## INTRODUCTION

**«Ne réussissent que ceux qui osent oser.» Georges Clemenceau.**

*Débuter cette introduction par cette citation n'est pas un acte anodin. Elle illustre parfaitement mon parcours professionnel et les diverses décisions que j'ai pu prendre tout au long de ma vie.*

Suite à des études dans le domaine sportif, je m'engage en tant que soldat dans l'armée de terre et intègre en 2007 le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis à Valence (26). Après quelques années de vie réglée au millimètre près et de crapahutages<sup>1</sup>, je quitte le corps militaire en 2010. A 26 ans et dans le cadre d'une reconversion, je fais le choix de suivre une formation dans le champ de l'animation dans le but d'acquérir le BPJEPS LTP et de tenir la fonction de directeur d'accueil collectif de mineurs. C'est à ce moment-là que l'expression « passer du coq à l'âne » prend tout son sens.

Après l'obtention du diplôme, j'assume la direction d'un «Espace Jeunes» à Charleval (13) durant 4 années. En 2015, je quitte ma belle région PACA pour prendre la direction d'un ACM à Francheville en périphérie de Lyon (69): assurer le fonctionnement et le développement d'un centre de loisirs qui périclité, au sein d'un centre social. Une année de dur labeur s'écoule et un éveil de conscience en découle. Fin 2016, je ressens un réel besoin d'évolution aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Je ne souhaite plus me cantonner à l'animation centre de loisirs, je veux découvrir et apprendre les différents rouages d'un centre social. Je décide donc de quitter mon poste, de quitter la région Rhône-Alpes pour me lancer dans une formation DESJEPS dans mon Sud qui me manquait tant.

Une fois acceptée dans le programme de formation DESJEPS du Collège Coopératif P.A.M, j'entreprends dès janvier 2017 des recherches de structures associatives en vue de débiter le stage de direction simultanément avec la formation pour allier la pratique à la théorie. Il est vrai que mes recherches se portent davantage sur des associations de types «centres sociaux» ; structures, qui à mon sens, combleront mes lacunes en terme de gestion d'équipement. Après plusieurs entretiens avec des directeurs de structures, j'opte pour un

---

<sup>1</sup> Argot dans l'armée : randonnée de longue durée ou pratiquée sur un terrain difficile

petit centre socioculturel dont l'organisation me semble nettement moins effrayante. En outre, la directrice de cette association me propose d'assurer la conception et la mise en place d'un espace de vie sociale<sup>2</sup>, tout en mettant l'accent sur l'accompagnement du stagiaire dans la fonction de directeur. Je suis séduite aussi bien par le discours de la direction que par l'atypie du projet: en effet, il est rarissime qu'une structure associative acquiert un agrément espace de vie sociale délivré par la CAF lorsqu'il existe un centre social sur le même territoire d'intervention.

De ce fait, une multitude de questions me traversent l'esprit pour pouvoir comprendre l'importance de ce projet: Qu'est-ce qu'un espace de vie sociale? Pourquoi un espace de vie sociale? Quelles sont les problématiques du territoire? Et le centre social dans tout ça? Que va apporter cet agrément à cette association? Quel changement pour les habitants ?

C'est à partir de ces interrogations que mes travaux s'axeront autour de cette problématique: ***«Comment un espace de vie sociale peut-il être complémentaire à un centre social lorsque celui-ci est implanté sur le même territoire d'intervention?»***

Une réflexion qui tend à trouver réponse par un investissement et une réelle implication au sein de la structure d'accueil : le Centre d'Animation du Vieux Moulin à Salon de Provence, porteur de l'agrément EVS, dans le quartier de la Monaque; quartier prioritaire où se trouve également le centre social Mosaïque. Outre le fait de bien maîtriser le champ d'actions de l'association, il est primordial d'étudier et de s'imprégner du contexte territorial dans lequel est implantée la structure.

J'élaborerai donc en première partie un diagnostic de territoire en m'appuyant d'une enquête menée auprès des habitants. Cela me permettra de mieux comprendre, de mieux identifier les difficultés du territoire mais également de recenser les besoins et attentes des habitants. En outre, je présenterai la structure associative qui m'accueille dans le cadre du stage de direction, et j'exposerai le projet que je porte. Quant à la deuxième et dernière partie, je conclurai en effectuant une analyse financière de la structure en soumettant un budget prévisionnel pour l'année 2018.

---

2 Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales

## PREMIERE PARTIE

### SALON DE PROVENCE ET SON TERRITOIRE

#### **1. Une commune aux multiples visages**

##### **a) Présentation générale**

Aux portes des Alpilles, de la Camargue et du pays Aixois, Salon de Provence est une commune du département des Bouches du Rhône en région PACA accueillant 44 187 habitants au recensement de 2014 (soit 2,2% de la pop du département), sur une superficie de 70,3km<sup>2</sup>. Considérée comme un carrefour stratégique, la commune possède une localisation<sup>3</sup> idéale: elle se situe au centre de grandes agglomérations telles que Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Arles avec une excellente accessibilité routière et autoroutière (A7 reliant Lyon à Marseille et A54 provenant de Nîmes) ainsi qu'en chemin de fer (ligne reliant Avignon à Miramas).

Dans un premier temps, j'axe mes recherches sur la morphologie urbaine de la commune pour en extraire les caractéristiques prédominantes du territoire. Suite à cela, je peux affirmer que Salon de Provence est une agglomération aux multiples visages<sup>4</sup>:

- son territoire est couvert à près de 50% par des zones agricoles à l'ouest
- sa zone urbaine, à l'est, représente 10% du territoire où sont principalement concentrés les habitants
- son centre-ville modeste, organisé autour du château de l'Empéri, abrite ¼ de la population totale
- sa périphérie se subdivise en 3 zones: les quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville<sup>5</sup> situés aux extrémités de la commune (les Canourgues au nord et la Monaque au sud), les quartiers aisés à l'est (les Hespérides, les Magatis, et les Massuguettes à l'ouest des Canourgues), la lointaine périphérie à l'ouest (Bel-Air et la Crau)

En outre, les premières données officielles de l'Insee révèlent qu'une prédominance de cultures et autres terres agricoles n'est nullement un frein au développement social<sup>6</sup> de la

3 Plan localisant Salon de Provence en annexe 1

4 Carte de Salon de Provence en annexe 2

5 Politique publique qui a pour objectifs de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale en développant une intervention publique renforcée dans les quartiers urbains en difficultés

6 Courbe « évolution de la population à Salon de Provence » JDN d'après INSEE 2014, en annexe 3



commune. D'ailleurs, celle-ci connaît un fort dynamisme démographique de +3.9% de 2007 à 2014 (contre +2,35% dans les BdR soit une augmentation 1,5 point) qui peut s'expliquer par la qualité de vie et par l'environnement naturel qu'offre la commune :

- son nombre d'équipements<sup>7</sup> de proximité en fait un pôle de référence
- son nombre important d'entreprises (6331) en fait un pôle d'emplois non négligeable
- sa localisation et sa proximité avec de grandes agglomérations
- l'alliance parfaite entre urbain et rural où il fait bon vivre

#### b) La population: les statistiques officielles de l'INSEE

Après avoir brossé sommairement le contexte territorial de la commune, il est tout à fait légitime de se poser la question suivante: «Qui sont les Salonais?». Au travers de ces quelques données officielles, nous y voyons plus clair quant au profil de cette population.

Données socio-démographiques:

- une population féminisée (51,3% de femmes contre 48,7% d'hommes)
- une population jeune<sup>8</sup> attirée par le dynamisme et l'attractivité de la commune.
- 35,2% de ménages d'une personne (35,6% pour BdR) - 62,4% de ménages avec famille (61,4% pour BdR)
- 41,8% de couples avec enfant (41,6% pour BdR) - 41% de couples sans enfant (39,5% pour BdR) - 17,1% de familles monoparentales (18,9% pour BdR)

Données socio-professionnelles:

- 61,6% d'actifs ayant un emploi (-0,2% par rapport à 2009) contre 59% pour BdR
- 11,3% de chômeurs (+1,6% par rapport à 2009) contre 10,9% pour BdR
- 0,5% d'agriculteurs - 34% d'employés - 25,5% de professions intermédiaires - 18,9% d'ouvriers - 14,8% de cadres - 6% de retraités

Les données socio-économiques:

- le niveau de vie médian est de 18 976€ annuel soit un niveau moins élevé que le revenu médian de la France (-4,26%)
- 18 961 ménages fiscaux dont 10 523 ménages sont imposables soit 55,5%

---

<sup>7</sup> Écoles, bibliothèques, piscines, équipements sportifs, etc...

<sup>8</sup> Secteur «population par grandes tranches d'âges» INSEE 2014, annexe 4

- taux de pauvreté de 16,3%, plus important que celui de la France 13,9%
- le coefficient de Gini<sup>9</sup> de 40% démontre une inégalité de la distribution des revenus plus forte que celle de la France (30%). L'écart inter-décile est de 6, ce qui signifie que les 10% de la population les plus riches ont un niveau de vie au moins 6 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres ce qui prouve une réelle disparité de revenu sur le territoire

## **2. Le quartier de la Monaque**

### **a) Présentation générale**

Mes recherches se sont également axées sur la morphologie urbaine du territoire de la Monaque afin de mieux appréhender ses contraintes et d'en extraire les caractéristiques prédominantes qui en font depuis de nombreuses années un quartier prioritaire relevant de la politique de la ville.

Le territoire de la Monaque<sup>10</sup>, au sud de la commune, se résume aux groupes d'habitations sociaux de la Monaque (319 logements) et du Cornillon (62 logements) abritant une population fragilisée. Enclavé, éloigné du centre-ville et des services, il est nettement délimité par des équipements qui l'isolent du tissu urbain (grande avenue à l'Est, l'autoroute au Sud, canal à l'Ouest). Ce qui en fait un quartier peu attractif, d'autant plus que les logements ne répondent plus aux attentes actuelles: bâtiment mal isolé, logement petit avec cuisine et salle de bain exiguë, 4 étages sans ascenseur, balcon et terrasse inexistantes.

Bien que le quartier soit relié au centre-ville par les transports urbains, la fréquence et les plages horaires sont insuffisantes pour se déplacer avec aisance (temps d'attente entre 15 et 30 minutes, horaires en soirée seulement le samedi). Les équipements scolaires se trouvent de l'autre côté de l'autoroute A54 rendant les déplacements à pied extrêmement dangereux: peu de passages piétons, trottoirs étroits, circulation abondante. Pour finir, le territoire subit différentes nuisances sonores compromettant le bien-être des habitants (proximité de grande avenue et de l'A54, le quartier est situé dans le cône d'envol de la base aérienne).

Le manque d'attractivité et l'image négative du quartier (délinquance et grande précarité

<sup>9</sup> Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie une inégalité parfaite (par exemple un seul salarié dispose de tous les revenus et les autres n'ont aucun revenu).

<sup>10</sup> Carte du quartier de la Monaque, en annexe 5

économique) sont les premières conséquences de la «fuite» des habitants pour un environnement plus pratique et plus sûr (pour ceux qui le peuvent). En 3 ans, le quartier a subi une baisse de +15,3%, comptant ainsi 1567 habitants au recensement 2013 contre 1850 habitants en 2010.

En outre, sur ce micro-territoire, la situation économique, sociale et humaine continue de se dégrader. L'ensemble des observateurs, des professionnels et des familles, témoigne chacun avec ses mots, que les inégalités et les handicaps dont souffre le quartier sont si manifestes qu'ils mettent en cause l'équilibre social des populations qui vivent au quotidien sur ce territoire précarisé. La vie des familles est traversée par de multiples problématiques:

- précarité économiques
- crise profonde du modèle familial traditionnel
- remise en question des modèles d'intégration
- augmentation des pratiques addictives
- multiplication des risques de déviance

Cependant, le quartier n'est pas que contrainte et dispose de quelques atouts dont la plupart sont dus à une politique volontaire:

- présence du Centre d'Animation du Vieux Moulin
- présence du centre social Mosaïque
- le siège et les services de SEMISAP (bailleur social) sont installés dans le quartier
- présence de la «Ruche» (projet d'équipement au profit du territoire co-coordonné par le CAVM et centre social Mosaïque soutenu et accompagné par la municipalité)
- le quartier bénéficie de jardins familiaux gérés par le CAVM depuis 2009
- à présent, le quartier dispose d'équipements destinés à l'enfance et petite enfance (crèche, école maternelle et école primaire)

#### b) La population: Statistiques officielles de l'INSEE

Malgré la complexité à récolter des statistiques centrées sur ce territoire (données désuètes ou manque de précision), nous pouvons tout de même tirer un léger portrait des personnes résidant à la Monaque.

Les données socio-démographiques:

- population plus féminisée (55% de femmes contre 45% d'hommes)
- 22% des habitants ont moins de 18 ans / 44% des 25 et 59 ans et 34% de 60 ans et plus
- 23% de couples avec enfants / 19,8% de familles monoparentales (soit une augmentation de +14% par rapport à 2009, un quart des couples sont sans enfant et un tiers des ménages sont des personnes seules)

Les données socio-professionnelles:

- 21,8% de demandeurs d'emploi toutes catégories
- 35,1% ayant moins de 26 ans sont demandeurs d'emploi
- 75,5% des habitants sont sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat
- 13% des femmes de 15 ans et plus ont un haut niveau de formation et seulement 7% d'entre-elles occupent un poste de cadre

Les données socio-économiques:

- le niveau de vie médian est de 10 492€ annuel (-45,04% à celui de la commune)
- 26,9% des ménages sont imposables (-28,6% à celui de la commune)
- 50% des habitants du quartier possède un revenu inférieur à 1100€/mois
- 39% des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté nationale (997€/mois) soit deux personnes sur cinq
- taux de pauvreté de 37,1% (soit 2,6 fois plus élevé à celui de la commune)

### c) Le quartier vu par ses habitants

Dans le but d'affiner cette étude, la création d'outils tel qu'un questionnaire à destination des habitants m'a permis d'obtenir quelques informations complémentaires. Muni de mon questionnaire<sup>11</sup> traitant du cadre de vie, de la mobilité et du vivre ensemble, je suis allée à la rencontre des habitants d'un pas serein. Malheureusement, j'ai rapidement été confrontée à un frein relativement surprenant rendant le déroulement de l'enquête quelque peu difficile:

- méfiance et refus de répondre aux questions par peur de diffusion d'informations recensées aux services de la CAF, des impôts et du bailleur social.

<sup>11</sup> Questionnaire à destination des habitants de la Monaque, en annexe 6

Cependant, 11 personnes ont bien voulu «jouer le jeu» tout en émettant certaines réserves. Précisons que cette enquête, par le nombre de personnes interrogées, n'est qu'une infime représentation de la population et ne peut en aucun cas être généralisée à l'ensemble des habitants de ce territoire. Malgré tout, il est important de prendre en compte cette réalité de vie exposée par ces 11 personnes.

Quelques retours des habitants concernant le cadre de vie et le vivre ensemble:

- Toumi, 46 ans: «J'ai 46 ans et ça fait 46 ans que j'habite à la Monaque, j'y suis né. J'ai rencontré ma femme dans le quartier. J'ai voulu déménager plusieurs fois pour quelque chose de mieux. Pour moi, il manque pas mal de choses, surtout une épicerie de nuit.»
- Lydia 35 ans: «J'ai obtenu mon appartement en 2013 mais. Avant j'étais à Bordeaux mais suite à mon divorce, j'ai décidé de me rapprocher de ma famille qui vit à Istres. Je ne fréquente pas le quartier mais je connais tous mes voisins, il y a une très bonne entente.»
- Latif, 67 ans: «Ça fait 7 ans que j'habite ici. Comment est le quartier? ça va, c'est moyen, ça dépend des moments. Des fois c'est calme et des fois non. Par contre, j'aimerais plus d'animations pour que le quartier soit vivant. Je suis à la retraite et je me déplace peu, ici je m'ennuie.»
- Béatrice, 45 ans: « Cela va faire plus de 30 ans que j'habite ici. Il faudrait des caméras dans le quartier et que les fauteurs de troubles dégagent.»
- Choucron, 54 ans: «Y a des voisins gentils et d'autres avec qui je ne m'entends pas du tout. Généralement, on se dispute à cause des enfants. Après, je ne suis pas un sauvage, si le voisin a besoin d'aide pour porter un frigo, je l'aide.»
- Isabelle: « C'est un quartier mort! pas d'animation, pas de jeux pour les enfants, pas de clubs de sports... rien! »

Par ces échanges, j'ai pu me rendre compte qu'il existe deux types d'habitants au sein du quartier: ceux qui y vivent depuis plus de 15 ans (les anciens) et ceux qui y habitent depuis moins de 15 ans (les nouveaux). Les «anciens» sont bien ancrés et connaissent tous les codes, les visages et les différentes facettes de la Monaque contrairement aux «nouveaux» qui affirment ne fréquenter que rarement le quartier et ne connaître que leurs voisins vivant dans le même immeuble qu'eux; ce qui n'annule en rien l'existence d'une réelle solidarité

entre tous les habitants.

Quelques retours des habitants concernant la mobilité:

- Lydia 35 ans: «Je n'ai pas de voiture donc je prends le bus. J'accompagne mon fils tous les jours à l'école et le bus est toujours en retard. Ce ne sont pas des retards de 5 minutes, des fois je poirote une demi-heure.»
- Nathalie, 43 ans: «Je préfère marcher car j'aime marcher et en plus je vais plus vite à pied qu'en bus.»
- Isabelle: «Mes enfants prennent le bus pour aller au collège, c'est une vraie galère pour eux à cause des retards mais pas le choix! C'est trop dangereux d'y aller à pied.»

2 personnes sur 11 prennent le bus régulièrement et expriment leurs mécontentements dus au manque d'assiduité des professionnels du transport. Quant aux autres, ils avouent ne prendre le bus que rarement et préfèrent marcher ou utiliser la voiture.

Par l'analyse des différentes réponses récoltées, je peux conclure cette enquête en affirmant que l'ensemble des habitants interrogés détient une image assez négative de leur quartier et le considère comme un endroit «pas terrible» avec des problèmes de cohabitation et de drogues. Bien qu'il existe des associations sur le territoire, tous regrettent le manque d'animations et souhaitent que leur quartier soit aussi vivant que celui des Canourgues (quartier prioritaire relevant de la politique de la ville se situant au nord de la commune). Peu peuvent se permettre de partir en vacances et ils avouent facilement «s'ennuyer». Ils rêvent d'équipements tels que des terrains de foot, skate park, clubs sportifs, piscines, d'événements festifs et conviviaux dans le but de rompre l'isolement que certains subissent.

<p style="text-align: center;"><b>FORCES</b></p> <p>-vie associative existante -soutien de la municipalité -proximité d'équipements au service des habitants</p>	<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>-augmentation de la population en difficulté sociale, économique et familiale -population isolée -territoire prioritaire peu équipé (stade, aire de jeux...) -méconnaissance de la part des habitants des différentes structures associatives existantes</p>
<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <p>-non prise en compte des besoins et attentes des habitants -désintérêt de la vie associative de la part des habitants -perte de subvention limitant l'action (associations existantes sur le territoire)</p>	<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITES</b></p> <p>-habitants en attente d'amélioration de leur zone de vie sociale -travail de concertation et collaboration, entre les associations, en cohérence aux besoins des habitants et du territoire -soutien de la CAF et de la municipalité</p>

#### d) Présentation du CAVM: structure d'accueil

Le Centre d'Animation du Vieux Moulin<sup>12</sup> est une association loi 1901 née 1987 à l'initiative des habitants du quartier de la Monaque à Salon de Provence, connaissant un réel tournant fin 2008 par la professionnalisation de la structure et l'évolution des pratiques avec l'élaboration d'un projet associatif, création d'outils et gestion de nouveaux espaces.

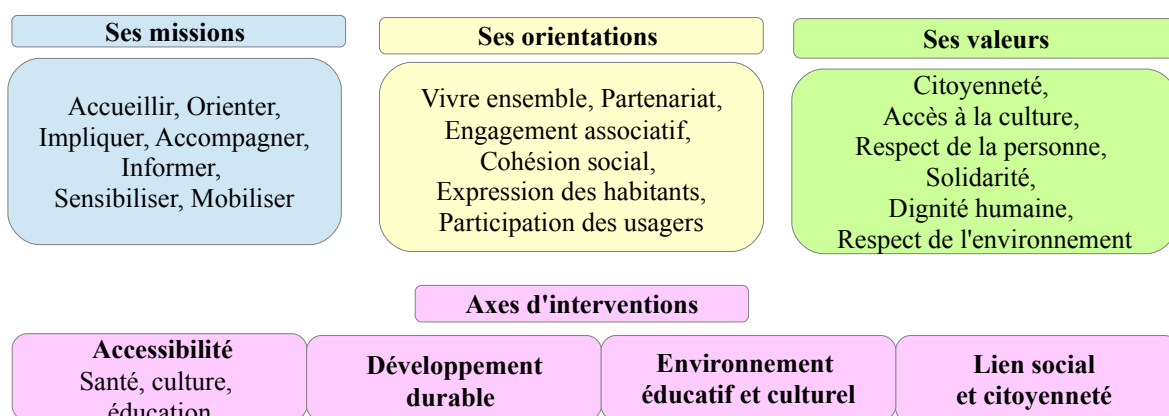
*Siège social: 373 rue de l'Adjudant Chef Champion, 13300 Salon de Provence*

*Bureau administratif et équipement d'accueil: La Ruche, 57 rue Aurélienne, 13300 Salon*

Depuis son origine, le centre puise sa principale énergie et sa raison d'être dans la volonté de se regrouper, de créer une synergie autour de la dynamique de quartier. L'association se dote de tous les moyens concourant à ses objectifs: la création et la gestion de tous les services ou actions favorisant:

- la lutte contre l'exclusion et la relégation sociale
- l'insertion ou l'inclusion sociale
- la mixité transgénérationnelle, la santé
- la culture de la différence dans le respect de chacun

L'association facilite tous les services de proximité en accordant une attention particulière aux familles et aux personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques, culturelles, sanitaires...



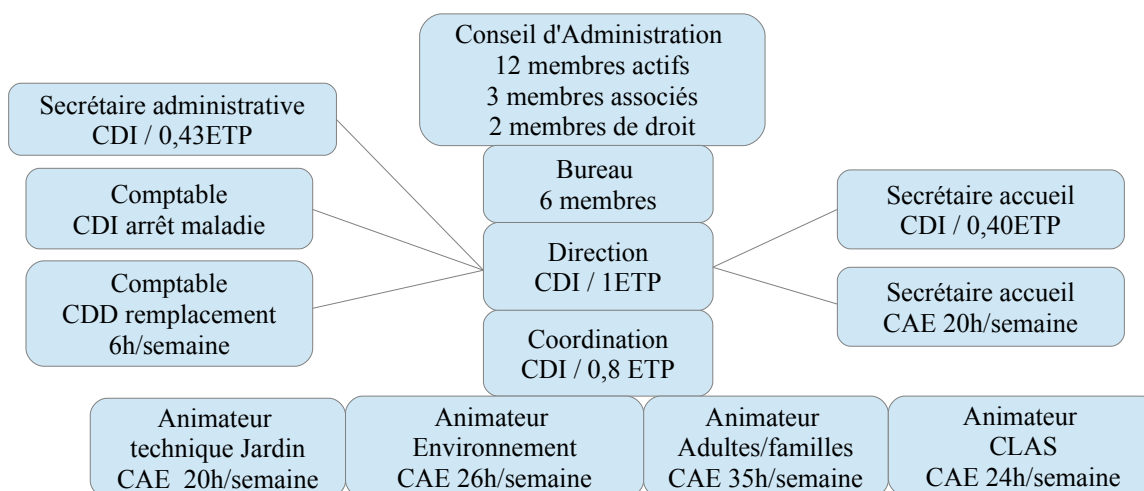
La participation des habitants est un principe de fonctionnement inhérent au projet du CAVM. Reconnu autour de cette compétence et soutenu par le dispositif «Politique de la Ville», le centre est gestionnaire des FPH depuis 4 ans: l'association accompagne et

<sup>12</sup> Localisation du centre d'animation du Vieux Moulin en annexe 6

soutient, sur l'ensemble du territoire, les initiatives portées par les habitants. De plus, depuis peu l'association a introduit les questions de développement durable et d'éducation à l'environnement dans son projet associatif.

Pour conclure, le CAVM assure la co-coordination du pôle de proximité la «Ruche» (structure «open space» accueillant les deux associations) en collaboration avec le centre social Mosaïque et participe depuis 8 ans à l'animation de cette structure.

■ Ressources humaines



Comme je l'évoquais ultérieurement, l'association évolue et se professionnalise en 2008 par la mise en place d'une direction et d'un pôle animation permettant le développement d'actions. L'organigramme ci-dessus pourrait dévoiler une gouvernance descendante: un fonctionnement qui est tout autre sur le terrain. La directrice de la structure, bien qu'elle soit détentrice de la décision finale, opte pour un management participatif et horizontal avec une volonté d'impliquer le salarié à la vie inhérente de l'association (exemple: réflexion et écriture du projet associatif). afin de favoriser l'autonomie et la responsabilisation de chacun. Ce type de management rencontre le succès au sein de cette structure où respect, écoute et solidarité règnent. D'autant plus que la direction se montre disponible à chaque instant procurant ainsi un climat de confiance et sécurisant.



### **3. Un Espace de Vie Sociale: une réponse cohérente aux besoins d'un territoire**

#### **a) Des constats pertinents à la présence d'un EVS**

**«Comment un espace de vie sociale peut-il être complémentaire à un centre social lorsque celui-ci est implanté sur le même territoire d'intervention?»**

Par mes recherches, mes rencontres avec les partenaires (CAF, élus locaux, CS), les constats cités ci-dessous viennent appuyer la légitimité et la pertinence d'un EVS sur ce micro territoire:

- *extrait de la circulaire CNAF: «les territoires sur lesquels l'action d'un centre social a besoin d'être renforcée au regard de problématiques sociales identifiées»*
- la CAF a sollicité le CAVM pour déposer le projet EVS
- éclatement du territoire d'intervention du centre social qui déploie ses forces et ses actions également au centre-ville et au quartier des Bressons-Blazots, où la présence d'association est inexistante
- augmentation des difficultés sociales économiques et familiales au sein du quartier
- attentes et besoins de plus en plus importants de la part des habitants, adhérents...
- le CAVM est une structure partenaire pouvant percevoir les problématiques du territoire que le CS ne peut pas porter
- CAVM possède une expertise et des compétences reconnues autour de la participation des habitants du public des pères et du développement durable
- travail de concertation et de collaboration permettant une cohérence d'actions entre le CAVM et le CS

De surcroît, l'agrément EVS porté par le CAVM permettra de structurer de façon officielle et pérenne cette complémentarité et de permettre la mutualisation des compétences et des spécificités des deux structures afin d'apporter une réponse adaptée aux problématiques du territoire et d'œuvrer au mieux aux besoins des habitants.

Il est vrai que les techniciens des deux associations rencontrent de nombreuses difficultés à effectuer un travail de concertation et de collaboration créant ainsi une «concurrence» par l'appropriation du public en planifiant des sorties aux mêmes dates ce qui engendrent une perte d'efficacité d'actions matérialisée par l'incompréhension et le mécontentement des adhérents.

En outre, le soutien financier de la CAF sera un levier au développement des actions ainsi qu'à l'accroissement de la visibilité du CAVM sur l'ensemble du territoire Salonais et ses extérieurs permettant ainsi au CAVM de se positionner comme acteur ressource.

### b) Une réflexion à la mise en place d'un EVS

A partir de ces constats partagés par la CAF, le CAVM, le CS et la Municipalité, des temps de travaux ont été organisés entre les directions du CAVM et du CS afin d'élaborer une réflexion autour de l'articulation entre les deux structures. Le travail s'est organisé de la manière suivante:

- ne plus se considérer comme de simple partenaire
- énumérer les spécificités et compétences des 2 structures
- comment articuler ces spécificités
- énumérer les projets de territoires qui incombent les 2 structures
- agir ensemble sur le diagnostic de territoire

Ce qui a permis de dégager 4 niveaux: associatif – territorial – projets territoriaux – projets d'actions. La première demande d'agrément EVS s'est construite autour de l'articulation des 2 structures mais également sur la mise en exergue de l'outil ressource qu'est le CAVM au service de la ville. L'ensemble de la démarche fut validé par les deux conseils d'administration lors du dépôt de la première demande.

Au vu de ces éléments le CAVM a été agréé EVS au 1er janvier 2017, à titre expérimental d'une période d'un an, autour de deux engagements:

- **Poursuivre le travail mené en complémentarité avec le centre social Mosaïque sur le quartier de la Monaque et développer des outils pour le rendre visible**
- **Mettre en évidence le rayonnement de l'activité du CAVM à l'échelle de la ville en tant qu'acteur ressource du territoire**

Il est important de rappeler que cet agrément a été attribué pour une année à titre expérimental: c'est donc une année de transition. Mon travail de réflexion s'est porté sur la conception stratégique de management mais également sur la structuration des pratiques des professionnels autour de ces 2 engagements afin de démontrer la pertinence et la plus-value d'un EVS sur le territoire.

*1er engagement: Poursuivre le travail mené en complémentarité avec le centre social Mosaïque sur le quartier de la Monaque et développer des outils pour le rendre visible*

**Associatif:** engagement des deux conseils d'administration dans une démarche de complémentarité

- modification des statuts du CAVM et introduction de membres associés au CA
- présentation du projet EVS et de l'articulation des deux structures à l'AG par les deux directions (CAVM + CS)
- réunion de présentation et de travail autour de l'articulation avec l'ensemble des équipes CAVM et CS

**Territorial:** veille territoriale permettant l'adaptation des actions en fonction des besoins

- co coordination de la «Ruche»
- mise en place de réunion mensuelle des directions
- mise en place et organisation de l'événement ludique et convivial «HAPPY RUCHE» par les équipes CAVM et CS afin de rendre lisible et visible les structures et leurs actions

**Projets territoriaux:** développement de projets de territoire concertés

- accueil (cohérence de l'information et de l'orientation, communication interne...)
- participation citoyenne (FPH, conseil citoyen...)
- parentalité (co construction et organisation des actions liées aux projets «LEG», «CLAS»...)

**Projets d'actions:** concordance entre les spécificités des deux structures

- mise en place de réunion mensuelle de coordination
- mise en place d'une procédure de communication interne
- appui et mutualisations des spécificités au service des actions du territoire

*2ème engagement: Mettre en évidence le rayonnement de l'activité du CAVM à l'échelle de la ville en tant qu'acteur ressource du territoire*

Afin de mettre en évidence les activités et les spécificités du CAVM, nous nous sommes appuyées sur des éléments structurants tels que:

- **une implication au sein de différents réseaux** (au niveau local, départemental et

régional)

- **une communication de qualité** (site web, réseaux sociaux, mailing, @mailing...)
- **un partenariat structuré** (dans le but de proposer une offre de qualité aux adhérents, mutualiser des compétences et des ressources, optimiser et élargir les moyens de l'association, proposer une réponse plus précise et adaptée aux besoins)
- **participation des habitants** (FPH, conseil citoyen, conseil d'administration)
- **public spécifique hommes/pères** (le CAVM est aujourd'hui une association ressource et référente dans son intervention auprès de ce public. Il interviendra en tant qu'acteur formateur dans le cadre du projet de l'association «Et les pères» dans le lancement d'actions auprès de 3 sites à Marseille et à Vitrolles.
- **un acteur ressource «développement durable»** (accompagnement technique aux associations du territoire Salonais et Berrois dans leurs actions en rapport avec le développement durable)

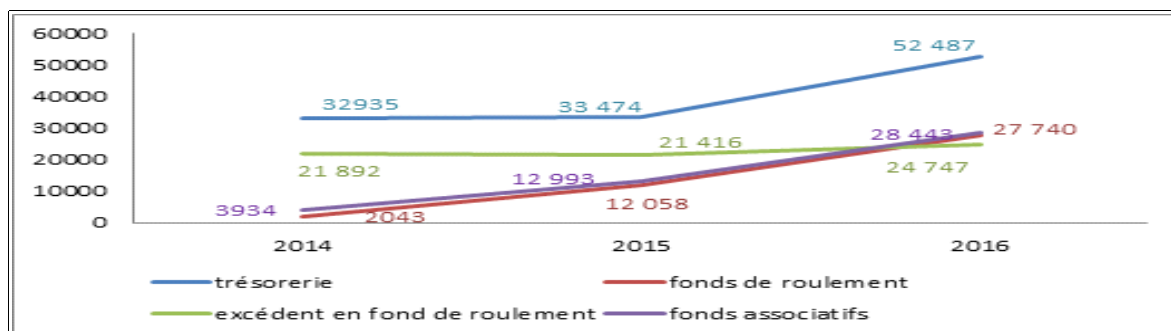
Le travail mené autour de l'articulation entre les deux structures a eu un impact direct sur le territoire accentuant ainsi cette complémentarité entre un EVS et un CS par les retours positifs des habitants, des adhérents, des administrateurs sur la cohérence des actions mais également par les retours des professionnels qui ont vu leurs pratiques se structurer autour d'un projet de territoire. Maintenant, la question que je peux me poser est: un EVS oui mais quel l'impact financier pour le CAVM?

## DEUXIEME PARTIE

### GESTION FINANCIERE

#### 1. Analyse de la situation économique et financière<sup>13</sup> de la structure

##### a) Analyse du bilan



Au premier regard le bilan 2016, en comparaison aux années précédentes, révèle une gestion financière saine de l'association. En revanche, 2014 laisse apparaître un réel déséquilibre par un faible FR et un fond associatif quasi inexistant mettant en péril la viabilité de l'association: engagement des fonds propres. Jusqu'en 2016 le FR ne couvrait pas le BFR, reflet d'un réel dysfonctionnement et d'une crise financière. Bien que l'année 2016 dévoile un FR légèrement supérieur au BFR, la situation financière reste tout de même fragile.

	ACTIFS CIRCULANTS		PASSIFS CIRCULANTS	
2016	<b>Créances</b> clients et comptes rattachés autres créances (subventions) charges constatés d'avance	<b>21 085€</b> 150€ 17 230€ 3705€	<b>Dettes d'exploitations</b> dettes fournisseurs et comptes rattachés dettes fiscales et sociales autres dettes	<b>28 272€</b> 6432€ 21 751€ 89€
2015	<b>Créances</b> clients et comptes rattachés autres créances (subventions) charges constatés d'avance	<b>29 039€</b> 25 100€ 3939€	<b>Dettes d'exploitations</b> dettes fournisseurs et comptes rattachés dettes fiscales et sociales autres dettes	<b>32 166€</b> 4043€ 28 123€
2014	<b>Créances</b> clients et comptes rattachés autres créances (subventions) charges constatés d'avance	<b>21 034€</b> 20 674€ 360€	<b>Dettes d'exploitations</b> dettes fournisseurs et comptes rattachés dettes fiscales et sociales autres dettes	<b>29 316€</b> 2980€ 26 318€ 18€

Les différents bilans montrent un actif circulant élevé (attente de subventions) face à un passif circulant supérieur à celui-ci, rendant la structure dépendante de ses créanciers. La structure possède des dettes fournisseurs légèrement élevé. Cependant, ce qui accroît le passif circulant sont les dettes fiscales et sociales. Les immobilisations, exclusivement corporelles, sont extrêmement faibles et ne représentent que de l'outillage.

<sup>13</sup> Bilans et comptes de résultats en annexes financières 1 et 2 + bilans et comptes de résultats détaillés

	<b>TRESORERIES (trésorerie+créances) – (total dettes)</b>	<b>TOTAL CHARGES charges de personnelles + charges de fonctionnement</b>	<b>NOMBRES DE JOURS DE CHARGES QUE COUVRE LA TRESORERIE (trésorerie x 365)/total charges</b>
2016	26 429€	222 948€	43 jours
2015	12 331€	211 552€	21 jours
2014	5023€	200 361€	9 jours

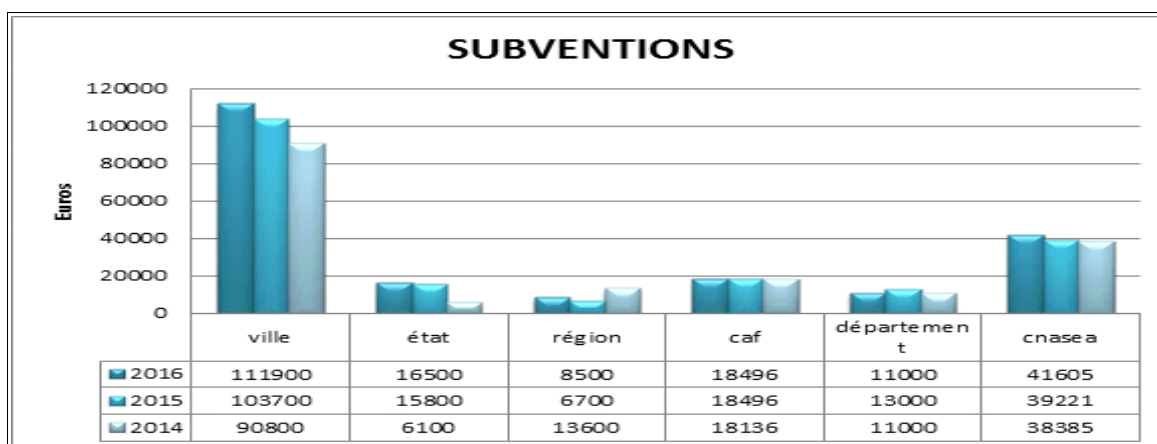
En conclusion, bien que l'association voit sa trésorerie évoluée et ses fonds propres restaurés, celle-ci reste très fragile! Comme le démontre le tableau ci-dessus, celle-ci ne peut couvrir qu'un seul mois de charges: une trésorerie malheureusement extrêmement insuffisante pour appréhender les aléas. De plus, cela nous laisse imaginer l'inquiétude de la direction face à cette situation. Cependant pour remédier à cela, l'association est en capacité d'aller chercher d'autres subventions: il me semble important de préciser que ces subventions doivent-être des subventions de fonctionnement afin de que celles-ci soient pérennes et apportent une stabilité à l'association. De plus, il est tout à fait envisageable de trouver des sources de financements de l'ordre du privé: mécénat, fondation, participation à des concours...

#### b) Analyse du compte de résultat

<b>SYNTHESE DE L'ACTIVITE</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Produits de fonctionnement	242 012	231 917	188 922
Marge globale	-1065	-2904	35 556
Charges de fonctionnement	50 360	41 058	/
Impôts et taxes	3212	4539	1871
Charge de personnelles	172 588	170 494	164 805
Dotations aux amortissements	282	723	1355
<b>Résultat courant non financier</b>	<b>6691</b>	<b>7204</b>	<b>-25 639</b>
Résultat financier	12	25	44
Résultat courant	6703	7229	-25 595
Résultat exceptionnel	-1254	1830	-42
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5449</b>	<b>9060</b>	<b>-25 637</b>

2014 fut une année de crise révélant un résultat d'exercice négatif et trop élevé pour le gabarit de la structure. Cependant celui-ci devient positif en 2015 permettant le rétablissement des fonds propres: un excédent directement lié au soutien de la municipalité par l'augmentation de subvention mais également par l'accroissement des activités (appel à projet). Bien que la structure ne soit plus dans le rouge, une éventuelle perte de subvention mettrait en danger l'association: l'enveloppe contrat de ville peut être fragilisée par le

désengagement de la région et de l'état. De plus, l'aide financière liée aux contrats aidés représente une part importante; la diminution ou la perte de celle-ci aura forcément un impact négatif et majeur sur le fonctionnement et l'organisation de la structure.



Les charges salariales représentent 71,3% du budget global:

- 4 CDI (1ETP – 0,8ETP – 0,43ETP – 0,4ETP)
- 1 CDD de remplacement (0,17ETP)
- 7 CAE (1ETP – 0,1ETP – 0,68ETP – 0,74ETP – 0,62ETPS – 0,03ETP – 0,04ETPS)

Cependant en 3 années, les charges de personnels ont diminué de 15,92%, malgré la pérennisation d'un poste (contrat adulte relais transformé en CDI 0,8ETP).

Concernant les années à venir, il est possible que la structure effectue une baisse d'effectif pour pallier à la diminution-arrêt des contrats aidés. Actuellement, la structure subit une baisse d'aide de 10% sur l'un des CAE soit une perte de 4000€. La priorité est le maintien et l'ouverture de l'association malgré la réduction de son personnel.

	%	Total charges de personnels
2016	71,31	172 588
2015	73,52	170 494
2014	87,23	164 805

En 3 ans, les charges externes ont augmenté de 29%. L'association tend à réduire ses dépenses au maximum. L'association n'est pas propriétaire de son siège social: une maison louée depuis 1998. Cette location est trop onéreuse pour la structure; dans un futur proche, je conseille de se séparer de cette charge locative et d'installer les bureaux du siège social au sein du pôle de proximité «la Ruche» (lieu d'accueil du public de l'association). «Déplacement, Réception» correspond aux remboursements des frais kilométriques des salariés mais aussi aux achats alimentaires lors de différentes réunions/rencontres (CA, AG...). Sur une période de 3 ans, cette ligne budgétaire a subi la hausse la plus importante

soit 75,6%. La structure ne possédant pas de véhicule de fonction, les salariés utilisent leurs voitures personnelles pour effectuer les achats pour leurs activités. J'élabore une proposition à la direction afin de réduire les frais kilométriques des salariés et leurs déplacements. Je constate l'augmentation de 43% «autres services extérieurs» correspondant à l'achat de prestations pour différents événements/actions organisés par l'association. La structure a su développer ses actions mais a dû également faire appel à des compétences extérieurs pour répondre aux mieux aux objectifs des projets mis en place.

<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fournitures consommables	3791	4925	3373
sous-traitance	5779	3370	4026
Location, charges locatives	4090	4073	4770
Entretien, réparation	1096	1019	1101
Prime d'assurance	1313	1307	1307
Personnel extérieur	0	585	53
Intermédiaires et honoraires	2760	3020	2620
Publicité	3034	3119	1097
Transport	195	894	815
Déplacement, réception	4506	2142	1101
Frais postaux, télécoms	4206	4211	4118
Frais bancaires	225	167	189
Autres services extérieurs	19 365	12 226	10 986
<b>Total</b>	<b>50 360</b>	<b>41 058</b>	<b>35 556</b>

Le chiffre d'affaire est minime et ne représente que les cotisations des adhérents et la facturations des sorties/activités proposées par l'association. En 2015, les produits d'exploitations sont supérieurs aux charges d'exploitations contrairement aux années précédentes. Amélioration constatée également en 2016, permettant ainsi à la structure de laisser la crise derrière elle, tout en gardant une part importante de fragilité.

	<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>Total charges d'exploitation</b>
2016	9219	242 089	235 398
2015	8297	234 430	227 226
2014	8349	191 491	217 131

Pour conclure cette analyse, la structure devra faire preuve de patience et de persévérance pour stabiliser sa situation financière. Il faudra également réduire certaines dépenses et songer fortement à trouver d'autres sources de financements telles que la vente de formation et sollicitation des partenaires privés (banques, mécénat...) afin d'éviter la réduction de personnels ou la diminution des heures de certains CDI.



## **2. Bilan prévisionnel 2018**

Afin de construire le bilan 2018, je me suis appuyée sur celui de 2017 et 2016 en intégrant la subvention CAF de 21 500€ attribuée pour la mise en place de l'EVS et en prenant en compte les modifications liées aux contrats aidés.

### Charges:

- achats: les achats stockés d'un montant de 13 200€ correspondent aux achats alimentaires, fournitures de bureau, fournitures d'ateliers et d'activités: diminution attribuée de 7% par rapport à 2017 par souci d'économie. La structure réduira au maximum ses dépenses dans la limite du raisonnable.
- services extérieurs: augmentation de la location immobilière d'un montant de 120€. La structure a été informée de cette augmentation au mois d'octobre 2017. La sous traitance générale correspond aux travaux de rénovation des parcelles de jardins qui ont été votés par le CA.
- autres services extérieurs: la rémunération d'intermédiaires et honoraires de 28 200€ correspond aux prestations de services, j'ai attribué une augmentation de 9,5% par rapport à 2017: en effet, l'année 2018 sera chargée en animations et d'événements culturels d'envergures organisés par l'association. L'objectif est de proposer des interventions atypiques et de qualité aux habitants afin de faire vivre le territoire où intervient l'association. Suite à l'augmentation des frais kilométriques des salariés en 2017 et 2016, l'année 2018 sera une année d'économie à ce niveau là en attribuant une baisse de 40% par rapport à 2017.
- Charges de personnels: j'ai fait le choix d'appliquer +4,5% par rapport à 2017 suite à l'annonce d'un départ (contrat adulte relais).

### Produits:

- ventes de produits finis: la somme de 8000€ correspond à la participation des habitants, avec une augmentation attribuée de 0,5% par rapport à 2017. La rayonnement de la structure se fait au delà du territoire Salonais et celle-ci voit ses adhésions augmenter au fil du temps.
- subventions d'exploitation, contrat de ville: augmentation de 10% du contrat de ville par rapport à 2017. Suite à une sollicitation des conseils citoyens pour un accompagnement du dispositif, j'ai donc intégré une hausse à ce projet qui

englobera la gestion des FPH et l'accompagnement des conseils citoyens.

- subventions d'exploitation droit commun: ajout de la somme de 21 500€ attribué par la CAF pour le projet EVS. J'attribue une diminution de 10% pour les emplois aidés par rapport à 2017 suite à la diminution-arrêt des CAE. Quant au reste des subventions, je me suis basée sur l'année 2017 et 2017 car celle-ci n'ont pas évolué (ni augmentation ni diminution).

Pour conclure, au vu de l'analyse financière effectuée en amont et de la situation financière actuelle de la structure, j'ai fait le choix de réduire au maximum les dépenses qui me semblent superflues et réalisables. Certaines lignes ont été impactées par cette diminution sans que cela ne soit un frein au développement des actions mais également au bien-être des salariés. Bien que le budget prévisionnel soit supérieur à 1,3% par rapport à 2017, l'année 2018 se montrera difficile étant donné que la structure clôturera ses comptes négativement fin 2017. La structure devra être extrêmement vigilante quant à ses dépenses mais également à l'attribution de subventions qui pourraient subir de fortes baisses dans les années à venir malgré le soutien de la CAF en agréant la structure EVS.

CHARGES		PRODUITS	
	MONTANT (1)		MONTANT (1)
<b>II - Achats</b>	<b>19 200</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>8 000</b>
Achats stockés (matières premières, autres)	13 200	Prestations de services	8 000
Achats d'études et de prestations de services		Vente de marchandises	
Achats de matériel, équipements et travaux	2 000	Produits des activités annexes	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	4 000		
Achats de marchandises		<b>74 a - Subventions d'exploitation Contrat de Ville (2)</b>	<b>88 000</b>
Autres achats			
<b>II - Services extérieurs</b>	<b>11 338</b>	<b>74 b - Subventions d'exploitation droit-commun (2)</b>	<b>190 644</b>
Sous-traitance générale	4 308	Etat (préciser service)	0
Redevances de crédit-bail			
Locations mobilières et immobilières	4 210		
Charges locatives et de copropriété			
Entretien et réparations	1 000	Conseil Régional (préciser service)	0
Primes d'assurances	1 320		
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	500		
<b>II - Autres services extérieurs</b>	<b>44 300</b>		
Personnel extérieur		Conseil Départemental (préciser service)	4 000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 200	Vie associative	4 000
Publicité, information et publications	4 100		
Transports de biens et transports collectifs du personnel	1 500		
Déplacements, missions et réceptions	1 500	EPCI (Métropole Aix Marseille Provence...)	12 000
Frais postaux et de télécommunications	4 000	Commune(s) (préciser service)	89 700
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	5 000	Fonctionnement	70 000
<b>II - Impôts et taxes</b>	<b>2 558</b>	PEL	10 000
Impôts et taxes sur rémunérations	2 558	Coup de pouce A.Etudes/autres	9 700
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, CPAM...)	34 283
<b>II - Charges de personnel</b>	<b>187 800</b>	Fonds européens	
Rémunérations du personnel	187 800	ABP (emplois stés)	48 481
Charges sociales		Autres recettes (précisez)	4 100
Autres charges de personnel		<b>GERS - BAILLEUR SOCIAL</b>	
<b>II - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante (cotisations)</b>	<b>1 300</b>
<b>II - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>II - Charges exceptionnelles</b>	<b>1 700</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
- Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	860	78 - Reprises sur amortissements et provisions, report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
<b>II - Impôts sur les bénéfices</b>		79 - Transferts de charges	
<b>TOTAL DE 8 CHARGES</b>	<b>287 844</b>	<b>TOTAL DE 8 PRODUITS</b>	<b>287 844</b>
<b>II - Emplois de contributions volontaires en nature (3)</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature (3)</b>	<b>0</b>
Secours en nature		Bénévoles	
Mise à disposition gratuite de biens et services / prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DE 8 CHARGES</b>	<b>287 844</b>	<b>TOTAL GENERAL DE 8 PRODUITS</b>	<b>287 844</b>

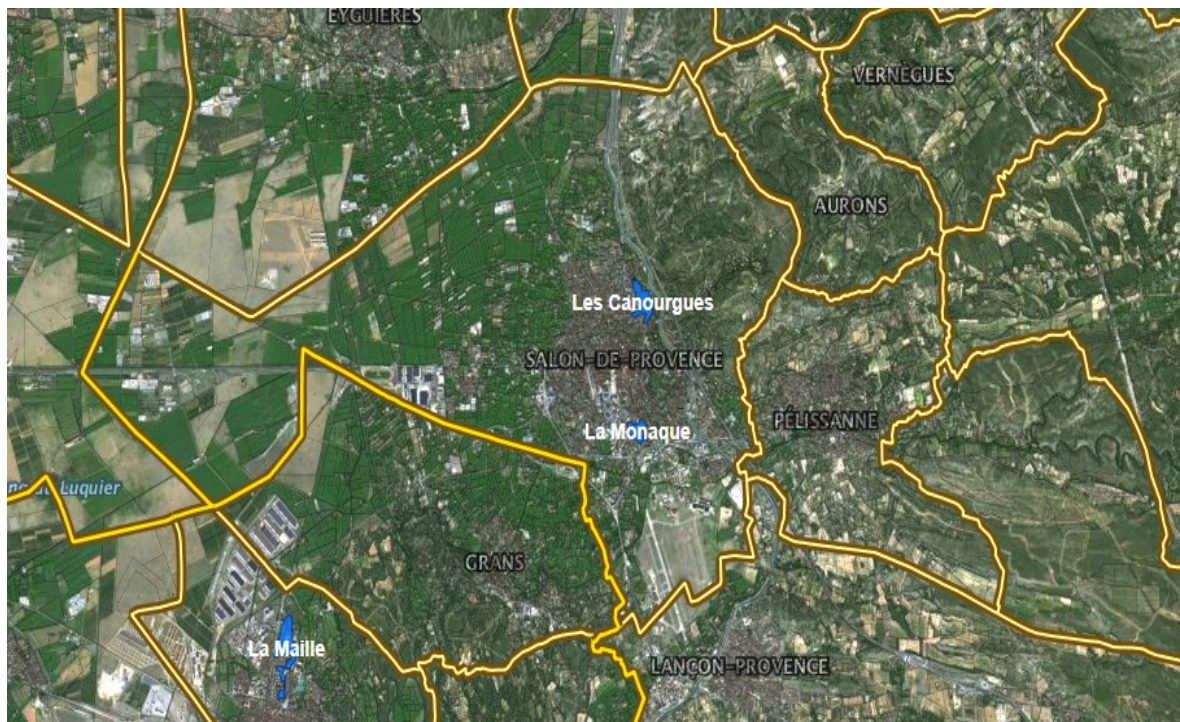


## ANNEXES

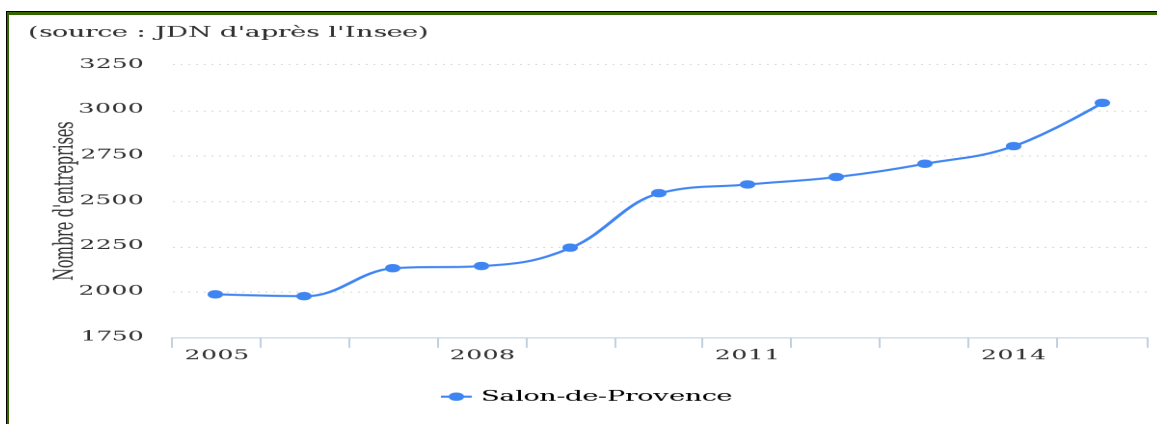
Annexe 1 : Plan localisant Salon de Provence, source [www.visitsalondeprovence.com](http://www.visitsalondeprovence.com)



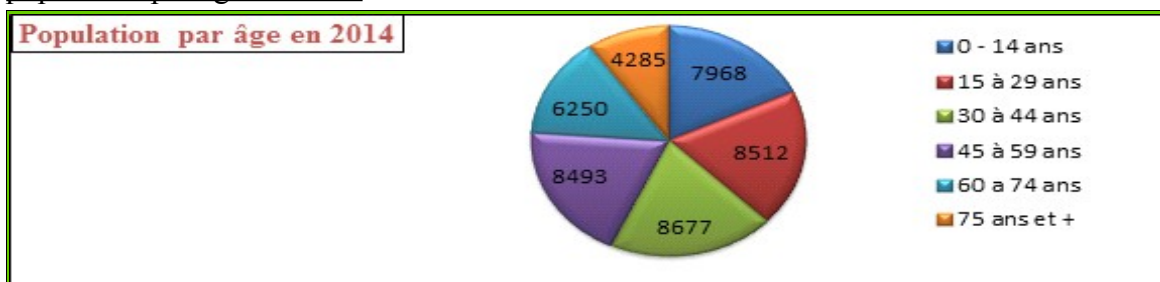
Annexe 2 : Carte de salon de Provence, source <https://sig.gouv.fr>



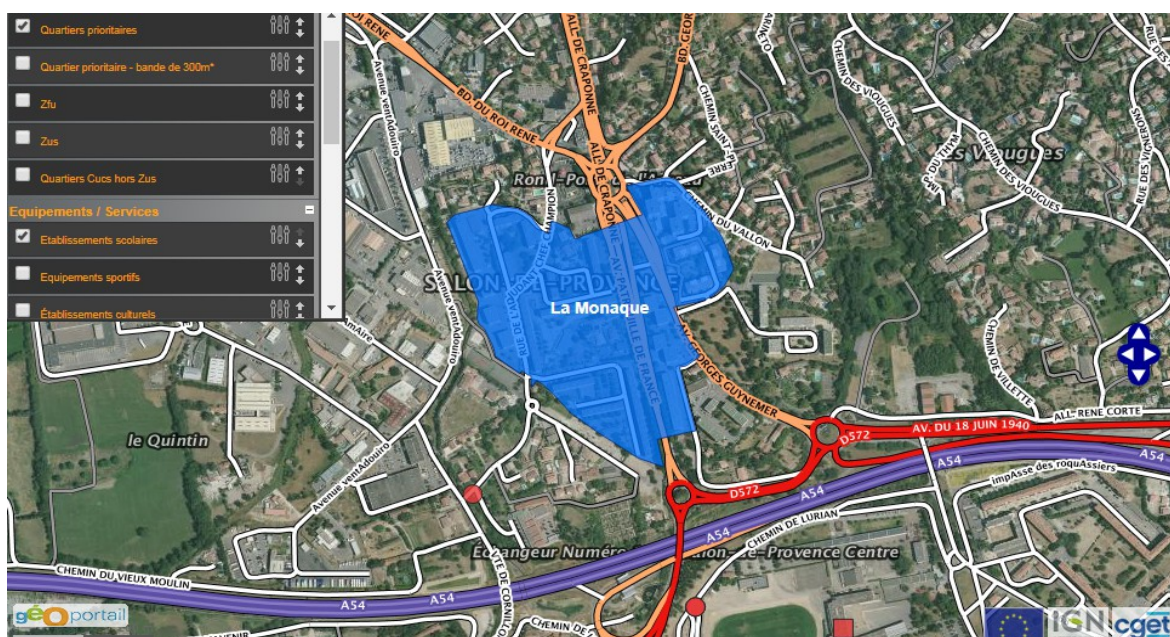
Annexe 3: Courbe «évolution de la population à Salon de Provence» JDN d'après INSEE 2014



Annexe 4: Secteur «population par grandes tranches d'âges», Source: INSEE - POP T3 - population par âge en 2014



Annexe 5: Carte du territoire de la Monaque avec les différents équipements existants (points rouges: écoles et carré rouge: collège), source <https://sig.gouv.fr>



## Annexe 6 : Localisation du CAVM



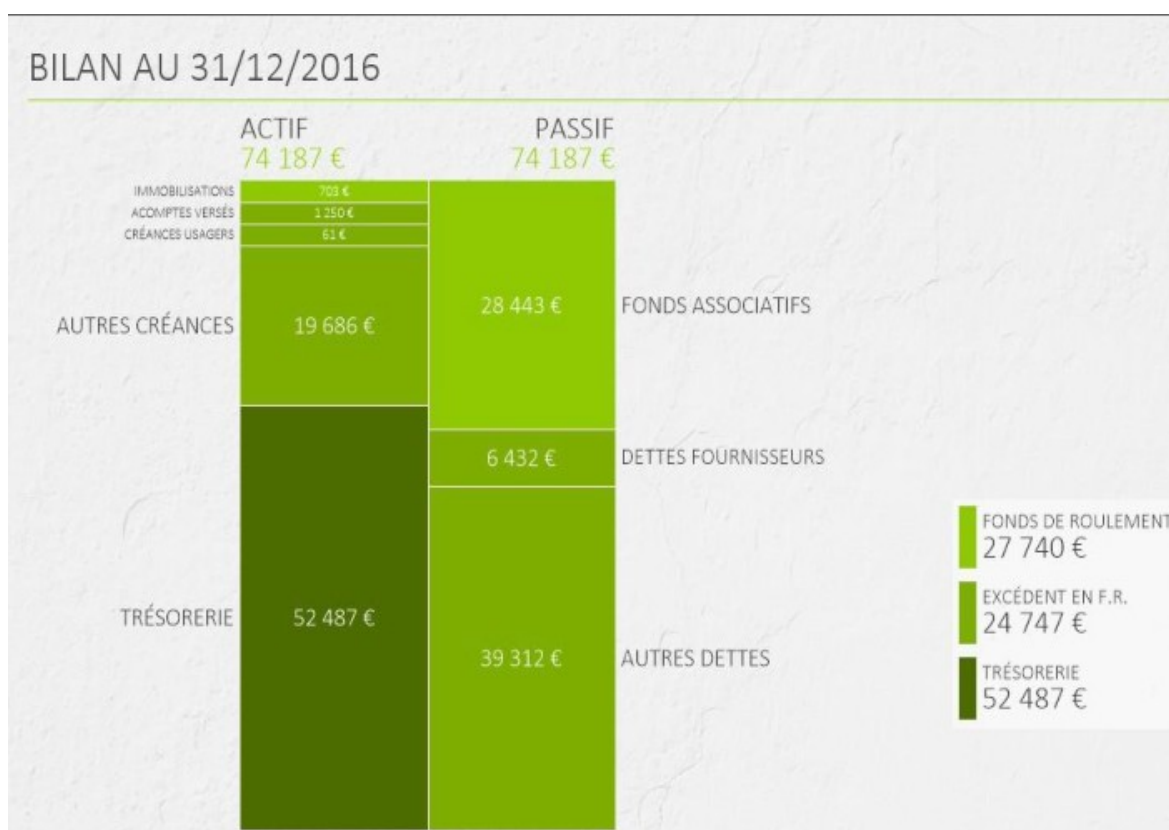
## Annexe 6: Questionnaire à destination des habitants de la Monaque

QUESTIONNAIRE « QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE QUARTIER LA MONAQUE » Centre d'Animation du Vieux Moulin	
<p>1. Etes-vous un homme ou une femme ?</p> <p><input type="checkbox"/> Homme</p> <p><input type="checkbox"/> Femme</p> <p>2. De quelle tranche d'âges faites-vous partie ?</p> <p><input type="checkbox"/> 18 - 29 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 30 - 39 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 40 - 49 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 50 - 59 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 60 et plus</p> <p>3. Etes-vous ?</p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire</p> <p><input type="checkbox"/> Marié(e) / Pacsé(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Divorcé(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Concubinage</p> <p><input type="checkbox"/> Veuf (ve)</p> <p>4. Avez-vous une activité professionnelle? Type d'emploi? Retraité ? (CDI, CDD, CAE... temps plein, mi-temps)</p> <p>.....</p> <p>5. Avez-vous des enfants vivant avec vous? Mineurs ?majeurs? Combien ?</p> <p>.....</p> <p>6. Etes-vous originaire de Salon de Provence ? Si non, d'où êtes-vous originaire ?</p> <p>.....</p> <p>7. Depuis combien d'années vivez-vous à la Monaque ?</p> <p>.....</p>	<p>8. Que pensez-vous du quartier de la Monaque ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>9. Connaissez-vous les structures associatives existantes dans le quartier ? Si oui, que proposent-elles ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>10. Que manque-t-il dans le quartier pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos enfants ? (commerces, sport, etc...)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>11. Prenez-vous les transports en commun à partir du quartier de la Monaque ? Que pensez-vous des services de transport qui vous sont mis à disposition ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>12. Connaissez-vous vos voisins ? avez-vous de bons rapports avec eux ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>13. Existe-t-il une solidarité entre habitants au sein du quartier ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

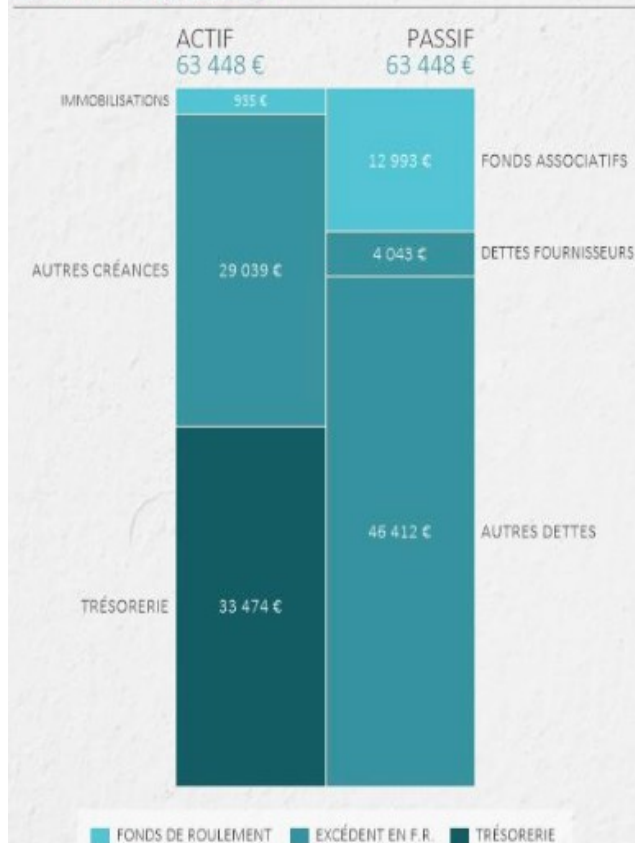


## ANNEXES FINANCIERES

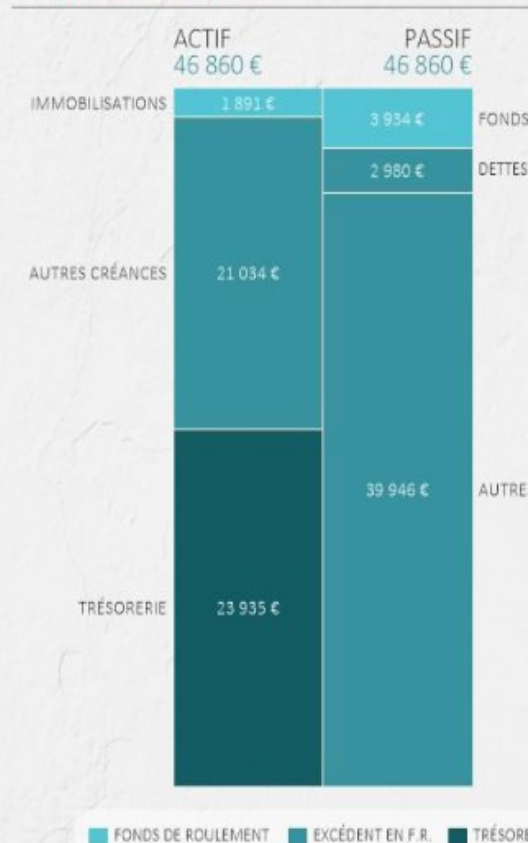
## Annexe 1: Bilans simplifiés 2016/2015/2014



### BILAN AU 31/12/2015



### BILAN AU 31/12/2014



<b>NOM : MEDDOUR</b>	<b>Prénom : Nadia</b>	<b>Session de soutenance : Décembre 2017</b>
<b>FORMATION :</b> Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
<b>TITRE :</b>		
<b>RESUME (250 à 350 mots) :</b> Le Centre d'Animation du Vieux Moulin, née en 1987 à l'initiative des habitants, est une association socio-culturelle se situant au sein d'un quartier prioritaire relevant de la politique de la ville « La Monaque » à Salon de Provence (13) : La Monaque est un micro territoire enclavé et éloigné du centre-ville où résident difficultés sociales et grande précarité économique. Suite à une professionnalisation des pratiques du Centre d'Animation du Vieux Moulin en 2008, l'association se voit assurer la co-coordination du pôle de proximité « la Ruche » en collaboration avec le centre social « Mosaïque » dès 2009 afin d'apporter une réponse cohérente et pertinente quant aux besoins et attentes des habitants du territoire.  Cependant, l'éclatement du territoire d'intervention du centre social (qui déploie ses forces et ses actions également au centre-ville et au quartier des Bressons-Blazots où la présence d'association est inexistante), et l'augmentation des difficultés sociales, économiques et familiales du quartier ont interrogé les techniciens de la CAF : comment peut-on renforcer les actions d'un centre social sur un territoire où les problématiques persistent et s'accroissent ?  De ce fait, les techniciens de la CAF ont sollicité le Centre d'Animation du Vieux Moulin afin que l'association dépose une demande d'agrément « Espace de Vie Sociale ». Suite à cela, ma mission actuelle est de concevoir la mise en place de cet espace de vie sociale en démontrant la pertinence et la plus-value d'un tel projet sur le territoire de la Monaque: <b>«Comment un espace de vie sociale peut-il être complémentaire à un centre social lorsque celui-ci est implanté sur le même territoire d'intervention?»</b>		
<b>MOTS CLES : CAVM, QUARTIER PRIORITAIRE, DIFFICULTES SOCIALES, PRECARITE ECONOMIQUE, EVS, COMPLEMENTARITE, MUTUALISATION</b>		
<b>NOMBRE DE PAGES :</b>	<b>Volume (s) annexé (s) : 0 1 2</b>	
<b>CENTRE DE FORMATION :</b> Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099 13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3		

